



UNIPHOR

FORMULAIRE D'ADHESION

Adhésion valable jusqu'au 31 décembre de l'année en cours et pour la 2^{ème} année.
En adhérant à l'UNIPHOR, vous apportez un soutien actif (moral et financier) à la défense de votre profession, soutenez les bénévoles qui ont le mérite de s'engager, devenez un acteur responsable et solidaire de la défense des métiers de l'horticulture.

Merci de remplir votre bulletin lisiblement en lettres capitales.

RAISON SOCIALE : _____

NOM : _____

PRÉNOMS : _____

PROFESSION : _____

ADRESSE : _____

CODE POSTAL : _____ LOCALITÉ : _____

TEL : _____ FAX : _____ E-MAIL : _____

Je choisis une des formules ci-dessous :

ADHERENT MILITANT pour financer les actions et être couvert

Comprend : l'abonnement aux bulletins d'information de l'UNIPHOR, la défense juridique contre les taxes parafiscales, les services conseils pour la gestion de votre entreprise au quotidien (client, fournisseur, salarié, administration,...), l'assistance pour la défense de vos dossiers, rencontre et échange entre professionnels, bénéficiaire d'offres d'achats groupés ...

En tant que nouvel adhérent la cotisation de base est de 100 € pour la 1^{ère} année Cette cotisation de base passera à 150 € la 2^{ème} année et sera au tarif en vigueur pour tous les adhérents pour la 3^{ème} année (190 €).

Cotisation de base adhérent militant : 150 €

Ajouter pour chacune des personnes participant à son fonctionnement :

Jusqu'à 10 personnes : 23 € x _____ : _____ €

Les 5 personnes suivantes : 18 € x _____ : _____ €

Les 5 personnes suivantes : 13 € x _____ : _____ €

Les personnes suivantes : 11 € x _____ : _____ €

Total : _____ €

ABONNEMENT AUX BULLETINS

Comprend : l'abonnement aux bulletins d'information de l'UNIPHOR.

Cotisation abonnement bulletins : 40 €

Bulletin à retourner avec votre règlement (à l'ordre de l'UNIPHOR) à l'adresse suivante :

UNIPHOR

29 C boulevard Edgar Quinet

75014 PARIS

Tél. : 01 43 21 43 49

E-mail : bureau-uniphor@orange.fr

Fait à :

Le :

Signature et cachet :

Les données personnelles collectées servent uniquement à la gestion de votre adhésion par l'Uniphor, et à vous communiquer des informations en rapport avec les activités de l'Uniphor. L'Uniphor ne cède aucune donnée à des tiers. Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données vous concernant (loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978). Pour toute demande, merci de vous adresser au secrétariat.